



# UFC-QUE CHOISIR DU BAS RHIN

Communiqué de presse

## Contrats de gaz

### Sous la pression, Électricité de Strasbourg baisse son tarif de bascule

L'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin a tiré l'alarme début juin sur les conséquences de l'arrêt des tarifs règlementés de vente du gaz (TRVG) et de l'augmentation de la facture qui allait en résulter pour une grande majorité de consommateurs. S'ils acceptaient l'offre de bascule proposée par Électricité de Strasbourg (ÉS), les abonnés les plus nombreux, ceux qui se chauffent au gaz au tarif le plus courant (C+), voyaient leur abonnement s'envoler de 59 %, et cette hausse était loin d'être compensée par la baisse de 12 % du kWh. Quant aux offres alternatives existantes, elles affichaient des tarifs sensiblement supérieurs. La mobilisation a été utile. ÉS s'est alignée sur le prix de l'abonnement préconisé par la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie). Une bonne nouvelle pour les consommateurs.

Le 19 juin, la CRE publiait ses prix repères de vente incluant les entreprises locales de distribution, dont, pour le Bas-Rhin, Gaz de Barr et ÉS. Ces prix repères de 338,64€ TTC annuel pour l'abonnement et 0,08150€ TTC pour le kWh s'établissaient à un niveau bien inférieur à ceux du tarif de bascule affichés par ÉS, à savoir 511,32€ TTC annuel pour l'abonnement et 0,08708€ TTC pour le kWh.

Dès l'annonce des tarifs de bascule, l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin invitait ÉS à s'aligner sur les préconisations de la CRE bien que ces dernières, dans un marché désormais libre, ne soient pas contraignantes. Nos inquiétudes ayant été largement relayées par les médias, nous sommes heureux de constater aujourd'hui, que, grâce à la mobilisation des associations de consommateurs et des abonnés, ÉS a revu à la baisse son tarif de bascule. L'entreprise s'est alignée sur le prix de l'abonnement préconisé par la CRE. Pour ce qui est du kWh, le nouveau tarif de bascule proposé est de 0,08428€, un prix intermédiaire entre le premier prix proposé par ÉS (0,08708€ TTC) et le prix repère de la CRE (0,08150€ TTC). Le tarif de « bascule » et l'offre d'ÉS « à prix indexé marché » sont à présent confondus. Par rapport au tarif TRVG du mois de juin, tous les abonnés d'ÉS au tarif C+ verront leur facture baisser en juillet.

#### Plusieurs questions restent cependant en suspens :

- \* Tout d'abord le prix du kWh chez ÉS reste 3,4 % supérieur au prix référence de la CRE. Pourquoi ?
- \* Le tarif de bascule est un tarif indexé marché, donc susceptible d'évoluer tous les mois en fonction de la conjoncture. ÉS ajustera-t-il son prix tous les mois ? Si oui, le relevé de compteur sera-t-il mensuel ? Qui l'effectuera ? Pour mémoire, il n'y avait jusqu'à aujourd'hui que deux relevés annuels.
- \* Comment vont évoluer les offres concurrentes ?

#### Afin de protéger les consommateurs, l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin demande à ÉS de :

- Instaurer, pour ses clients se chauffant au gaz, une progressivité du tarif de l'abonnement (moins on consomme, plus l'abonnement est bas) qui aurait un double effet vertueux : diminuer la facture des foyers les plus modestes et inciter à la baisse de la consommation et donc, à la protection de notre planète. En effet, le principe défini par ÉS - abonnement et prix du kWh fixes entre 4 000 et 29 999 kWh/an - pénalise les petits consommateurs. Un prix d'abonnement augmentant avec la consommation serait plus juste.
- Caler son prix du kWh sur le prix de référence de la CRE.

Bien entendu, l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin continuera à examiner attentivement la situation et à agir dans l'intérêt des consommateurs.

Contact Presse : energie@basrhin.ufcquechoisir.fr

*NOTA : Les tarifs que nous évoquons ici sont ceux d'ÉS et de la CRE pour les anciennes concessions (un bassin de communes, dont l'Eurométropole - mis à part Blaesheim, d'environ 600 000 habitants). Les tarifs pour les nouvelles concessions (un bassin de communes d'environ 30 000 habitants) sont plus élevés (pour tenir compte d'un réseau moins dense). ÉS, pour les nouvelles concessions, a suivi le même principe : un alignement sur le prix de référence de la CRE pour l'abonnement et un prix du kWh 3 % plus élevé.*